



Québec, le 7 octobre 2025

Courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 90 010-25

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information que nous avons reçue le 29 septembre 2025, pour laquelle un accusé de réception vous a été transmis le jour même. Cette demande était ainsi formulée :

« [...] je désire recevoir le ou les documents suivants :

Au sujet de la réduction de la taille de l'État :

- 1. Combien d'effectifs (équivalents temps complet – ETC) ont été coupés depuis janvier 2025 (soit les dernières données disponibles, crédits budgétaires), spécifié par catégorie d'emploi ?*
- 2. La Présidente du Conseil du Trésor a demandé à chaque ministère et organismes de procéder à une diminution des effectifs, combien de ETC devrait être coupés dans la prochaine année, spécifié par catégorie d'emploi ? »*

En réponse au premier volet de votre demande, nous vous informons qu'il n'y a eu aucun effectif coupé depuis janvier 2025.

En réponse au second volet de votre demande, nous ne prévoyons pas de suppression de postes, mais plutôt des mesures telles que l'attrition naturelle à la suite de départs ou le gel des embauches qui pour cette année visent huit postes. Pour le moment, les catégories d'emploi touchées ne sont pas établies.

Nous vous prions de recevoir, _____, nos salutations distinguées.

Patricia Caris
Responsable de l'accès à l'information

p. j. Avis de recours